

LE GRAND HÉRON



Vol. 10 Numéro 5

Avril 2006

LE JOURNAL DE DUPARQUET

VILLE DE DUPARQUET ET SES IMMEUBLES

Gilbert Rivard (maire)

Je ne sais pas si nous avons été négligents dans le passé pour l'entretien et la mise à jour de nos immeubles municipaux, mais je peux affirmer qu'il faudra investir beaucoup d'argent afin de rencontrer certaines exigences incontournables.

Beaucoup de personnes nous font des commentaires sur certains vieux immeubles commerciaux. On nous dit que le Conseil de Ville devrait passer un règlement pour obliger les propriétaires à réparer leurs immeubles, mais je ne comprends pas que l'on ne nous fasse pas les mêmes commentaires pour l'Hôtel de Ville qui, est à toute chose près, dans le même état.

Nous avons fait faire une étude par la firme d'architectes conseils TRAME pour l'agrandissement de la caserne des pompiers et la rénovation de l'Hôtel de Ville. Ces derniers nous ont soumis un projet évalué à 330,000.00 \$ en ajoutant comme commentaire que l'on pouvait s'attendre à des imprévus importants parce que l'on ne connaît pas l'état de la charpente. Ils nous ont déconseillé l'agrandissement de la caserne actuelle et de plutôt regarder pour un bâtiment neuf pour la brigade de lutte contre l'incendie, budget: 338,000.00\$

Par contre, une BONNE NOUVELLE qui vient changer la donne, le Conseil de la Fabrique offre à la Ville de lui céder le presbytère à la condition qu'il garde sa vocation communautaire, offre que le Conseil de Ville accepte avec enthousiasme parce que cela donne d'autres possibilités dans l'aménagement global des locaux de la municipalité.

Actuellement, ce qui est le plus urgent, c'est d'avoir un espace pour recevoir un camion autopompe (camion de pompiers) qui rencontre les normes spécifiées dans la loi sur la lutte contre les incendies et il faut aussi prévoir l'espace pour le camion de service, qui est aussi important que l'autopompe. La brigade a besoin de ces deux véhicules pour fonctionner.

Le Conseil a donc arrêté son choix sur l'agrandissement du bâtiment qui loge actuellement le Garage Municipal, la Bibliothèque et le Cercle des Fermières. Les pompiers auront l'obligation de suivre des formations en caserne et de faire un plan de prévention, ce qui occasionnera beaucoup plus de rencontres et nécessitera plus d'espace. Pour ce faire, nous envisageons de transférer la bibliothèque ou les Fermières, ou bien les deux organismes, soit au presbytère ou dans l'espace occupé par le CLSC et de transférer ce dernier au presbytère. Le Conseil n'a pas pris de décision sur le sujet, actuellement le tout est à l'étude.

Cet agrandissement coûtera environ entre 80,000\$ et 100,000\$. Pour un investissement de cette envergure, nous devons procéder par règlement d'emprunt et nous devons suivre une procédure définie par le gouvernement. Il y aura donc une assemblée publique d'informations qui devrait se tenir le 18 avril au Centre des Loisirs. Vous serez donc avisés par courrier pour cette rencontre et votre présence est très importante.

Cette construction règlera la situation du service de lutte contre l'incendie, mais ne règlera pas l'état de l'Hôtel de ville

qui nécessite des réparations majeures. Nous devons dès maintenant mettre de l'avant un plan afin de réaliser ces travaux dans le plus bref délai.

Dans un tout autre ordre d'activités, nous sommes rendus à l'aube du 75e anniversaire de Duparquet qui sera fêté à l'été 2008. L'an passé, j'ai fait appel aux organismes locaux afin de mettre en place un comité chargé d'organiser cette activité. Certains ont répondu à l'appel mais il manque encore quelques personnes. Aujourd'hui, il me fait plaisir de vous informer que monsieur Alain Letarte a accepté la présidence de cette grande fête. Si vous avez des suggestions ou vous désirez faire partie de cette organisation, vous pouvez vous adresser directement à Alain Letarte au 948-2062 ou encore en téléphonant à l'Hôtel de ville au 948-2266 poste #0. Annie se chargera de transmettre vos coordonnées.

SOMMAIRE

SCÈNE MUNICIPALE, INTERNET	PAGE 2
SÛRETÉ DU QUÉBEC	PAGE 3
HORTICULTURE, SERVICE GRATUIT	PAGE 4
PARLONS SANTÉ	PAGE 5
JUSTE UN CLICK !	PAGE 6
CLIN D'OEIL ATOUT, BIBLIOTHÈQUE	PAGE 7
BEAU TEMPS, UNE FOIS, MÉDIÉVAL	PAGE 8
QUINCAILLERIE DUPARQUET	PAGE 9
MESSAGE DE LA FABRIQUE, QUI SUIS-JE?	PAGE 10
C.D.E.	PAGE 11
CAISSE POPULAIRE	PAGE 12
PETITES ANNONCES	PAGE 13
COMMUNICATION QUÉBEC,	PAGE 14
LETTRE AUX LECTEURS	PAGE 15
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 16

SCÈNE MUNICIPALE

Annie Marcotte

La semaine dernière, le Réseau de la Santé les Aurores-Boréales (CSSSAB), la Direction de santé publique et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue rendaient public un portrait de la vie communautaire à Duparquet.

Beaucoup de points ont été traités, certains très positifs et d'autres moins, mais un point a fait l'unanimité auprès des gens interrogés. Il y a eu 77 personnes qui ont répondu au questionnaire lors du Brunch de la fête des mères plus 10 entrevues personnelles.

Ce point ou cette activité ou encore ce service rendu à la communauté qui a ressorti de façon remarquable, c'est le petit journal le Grand Héron qui s'est classé comme un service très apprécié de la population de Duparquet.

Alors, je tiens sincèrement à féliciter Claudelle Gilbert et son équipe pour la production du journal au cours des dix dernières années. Je crois qu'il est très important de souligner une action qui fait l'unanimité auprès des gens.

Encore une fois, félicitation à toute l'équipe!

Gilbert Rivard, maire

Attention !!!

Veuillez prendre note que l'adresse du site internet pour le journal a changé.

Voici donc la nouvelle adresse:

www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf



La Sûreté
du Québec
vous informe

PARLER DU CRYSTAL METH ET D'AUTRES DROGUES AVEC VOS ENFANTS.

La MÉTHAMPHÉTAMINE, (ou "crystal meth", la cocaïne du pauvre) n'est qu'une des drogues que votre enfant ou votre adolescent peut croiser. Sa forme la plus populaire et la plus puissante étant une poudre recristallisée que les consommateurs fument. Mais au Québec la demande de méthamphétamine est sous forme de comprimés. Les effets sont l'euphorie, intensification des émotions, diminution de l'appétit. Les consommateurs développent une dépendance psychologique qui amène la paranoïa, hallucination, perte de mémoire... Un dixième de gramme coûte 5\$ à 10\$ sur le marché noir.

Souvenez-vous que chaque conversation avec votre enfant peut l'aider à prendre la bonne décision. Voici d'autres drogues dont vous voudrez peut-être parler à votre enfant:

MDMA (ou ecstasy, MDA, euphoria, X, XTC ou adam): drogue stimulante et causant des hallucinations. L'euphorie et l'énergie ressenties peuvent céder la place à des pertes de mémoire, de l'insomnie, une certaine imprudence, une déshydratation, une crispation incontrôlable des muscles de la mâchoire et de la nausée. Prise à forte dose, l'ecstasy peut causer des problèmes cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux et la mort.

GHB (ou ecstasy liquide): liquide incolore et inodore. Les consommateurs de GHB se sentent euphoriques mais endormis, donc ils le mélangent souvent avec d'autres drogues, ce qui a des conséquences dangereuses et imprévisibles. Le GHB peut réduire le rythme cardiaque, empêcher les poumons de fonctionner et déclencher des convulsions.

PSILOCYBINE (ou champignons magiques): cause des hallucinations. Seuls les experts peuvent faire la différence entre les champignons vénéneux létaux et les champignons magiques. En cas d'empoisonnement, il faut chercher de l'aide sans attendre sinon il peut être mortel; appelez 911 immédiatement, et emportez un échantillon du champignon à l'hôpital s'il vous en reste la moindre quantité.

COCAÏNE (ou coke, snow, powder, sniff, blow, crack ou cocaïne crack); puissante drogue stimulante et toxicomane, qui existe sous forme de poudre ou de cristal. Elle cause la constriction des vaisseaux sanguins, fait monter la température et le rythme cardiaque. Les consommateurs peuvent avoir une crise cardiaque et un accident vasculaire cérébral.

ROHYPNOL (roofies, roche, drogue du viol); sédatif insipide et inodore. Parce qu'il entraîne la somnolence et la perte de mémoire, le rohypnol est quelquefois mis dans le verre de la victime par une personne voulant commettre une agression sexuelle. Les cachets récents deviennent bleus lorsqu'ils sont dissous, mais les cachets incolores existent.

KÉTAMINE (spécial K, vitamine K, Kitty) cause des hallucinations et un sentiment de déconnexion du monde. La Kétamine est généralement cuite et transformée en une poudre blanche par les narcotrafiquants. Elle peut perturber votre rythme cardiaque, ralentir la respiration et, surtout mélangée avec d'autres drogues, mettre votre vie en danger.

LSD (acide, buvard): drogue puissante qui cause des hallucinations, des changements d'humeur brutaux, des crises de panique et des sentiments forts de peur et dépression sans compter les accidents mortels. Les consommateurs font état de "flash-back". Ils continuent à ressentir les effets du LSD même après avoir arrêté.

ÉPHÉDRINE (éphédra, Ma Huang, coupe-faim) plusieurs produits à base d'éphédrine sont associés à une allégation de perte de poids, tolérance à l'exercice, augmentation du métabolisme. Ou encore la posologie est supérieure à 8mg d'éphédrine et, associé à des stimulants comme la caféine ou d'autres ingrédients susceptibles d'accroître l'activité de l'éphédrine dans l'organisme. Ces produits demandent d'être retirés du marché par Santé Canada. Car une évaluation des risques a mené à la conclusion que ces produits comportent un risque grave pour la santé. Des effets indésirables (crises cardiaques, psychose, accidents cérébrovasculaires et décès)

L'une des choses les plus importantes à retenir sur ces drogues, c'est que vous ne savez jamais ce que vous prenez. Même la personne qui vend la drogue peut avoir été trompée sur les ingrédients et la force du produit. Les résultats peuvent aller de la maladie grave à l'overdose et la mort.

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX :

1-800-263-0023

inform@cba.ca

HORTICULTURE

Nicole Armour

LES ANNUELLES, DES AMIES QUI NOUS ACCOMPAGNENT TOUT L'ÉTÉ !

Que dire de plus des annuelles? À la ville comme à la campagne, elles ont de maintes utilités : en plates-bandes, dans les bordures, en pots suspendus et même au potager, elles forment de magnifiques arrangements et enjolivent les emplacements parfois peu attrayants. Du printemps à l'automne, elles nous accompagnent et nous charment.

Le choix des variétés est multiple, certaines poussent mieux à l'ombre (voir la photo ci-contre : boîte à fleurs composées de nicotianas, d'impatiénes et de lobélias) tandis d'autres donnent un meilleur rendement au soleil, il y en a pour tous les goûts. Une bonne terre avec un ajout de compost suffisent à combler leurs besoins. Certaines variétés, telles les surfinias sont plus gourmandes en engrais, car elles fleurissent rapidement et en abondance tout l'été, alors on ajoute une minime quantité d'engrais à l'arrosage quotidien.



Durant la canicule, n'oubliez surtout pas d'arroser les paniers suspendus jusqu'à 3 fois par jour, car certaines annuelles ne vous pardonneraient pas de les avoir oubliées. Vous avez tout votre temps d'ici au mois de juin pour faire votre choix de plantes pour vos arrangements !

UN SERVICE À DOMICILE GRATUIT EST À VOTRE PORTÉE !

Ce programme est entièrement gratuit, aux consommateurs qui se classifient à certains critères d'admissibilité, tel que recevoir une facture d'énergie au nom du consommateur visité, qu'il soit locataire ou propriétaire et des critères de revenus sont aussi à vérifier. Les consommateurs qui reçoivent la visite de notre conseiller et technicien se voient proposer de justicieux conseils en vue d'économiser de l'énergie que ce soit par rapport à leur chauffage, à leur consommation en eau chaude ainsi que l'utilisation de leurs appareils ménagers. Ils se prévalent aussi d'installation et/ou d'ajustement en économiseur d'énergie, tels que l'installation de pomme de douche à débit réduit, ajustement de la température du chauffe-eau, ajout d'aérateur aux robinets, calfeutrage, pose de coupe froid pour les ouvertures, installations de seuils de porte, pose de thermostats électronique par un électricien mandaté par le programme, etc. Donc chaque visite chez le consommateur est différente, notre conseiller et technicien font du cas par cas. Pour vérifier votre admissibilité et en savoir plus sur le programme en efficacité énergétique, composez le (819) 764-3302 ou sans frais 1-877-764-3302. Ce service est subventionné par l'Agence de l'efficacité énergétique, par Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique.

La maladie du nouveau millénaire

Vanessa Lessard

Le diabète sera la maladie du siècle, c'est ce que les professeurs nous répètent sans cesse à nous les étudiantes. Voilà pourquoi je crois important de vous donner de l'information à ce sujet. Même si cette maladie ne fait pas partie de votre quotidien, rien ne dit que ce ne sera pas le cas, dans les années à venir.

Qu'est-ce que le diabète ?

Premièrement, le diabète est dû à une augmentation du taux de sucre dans le sang, conséquence d'une diminution de la sécrétion ou de l'action de l'insuline. L'insuline est une substance sécrétée par le pancréas, qui sert de « clé » au glucose (le sucre) à la porte d'entrée des cellules, où il est utilisé. Donc, si le glucose n'a pas de clé, ou qu'elle est défectueuse, il ne peut pas entrer dans les cellules, donc il s'accumule au niveau du sang. C'est de l'hyperglycémie. Il se manifeste par des signes et des symptômes spécifiques, qui sont généralement la soif excessive, l'excrétion excessive d'urine et la faim. Ceux-ci, accompagnés d'une glycémie au-dessus des normales, inciteront le médecin à faire d'autres tests afin de voir si la personne est diabétique ou non. Si c'est le cas, il déterminera le type de diabète.

Diabète de type I

Il apparaît généralement chez les personnes de moins de 30 ans. La sécrétion d'insuline est totalement altérée par l'autodestruction de certaines cellules. Ce phénomène est irréversible, les dommages sont permanents. Les gens atteints de ce type de diabète doivent nécessairement s'injecter régulièrement des

doses d'insuline durant toute leur vie, sauf s'ils ont recours à la greffe d'un pancréas. Ils doivent aussi prendre part à un régime alimentaire très strict.

Diabète de type II

Il apparaît habituellement chez les gens de plus de 55 ans, même s'il peut survenir à tous les âges. La sécrétion d'insuline est partiellement altérée. Il est, pour la majorité des cas, contrôlé avec des médicaments oraux, et non par des injections d'insuline. Étant donné qu'il est souvent associé à l'obésité, le stress et la sédentarité, il est possible d'enrayer le problème en mangeant mieux, bougeant plus et en retrouvant un poids santé.

Hypoglycémie et hyperglycémie

Il est très important pour un diabétique de connaître les signes et symptômes de l'hypoglycémie et de l'hyperglycémie afin de pouvoir agir en conséquence. Comme je l'ai dit plus tôt, l'hyperglycémie est un taux élevé de sucre dans le sang. Les signes et symptômes de cette situation sont : bouche sèche, somnolence, soif excessive, besoin fréquent d'uriner, vision trouble, fatigue extrême et pâleur. La personne doit alors prendre sa glycémie afin de définir quelle dose

d'insuline il doit s'injecter. L'hypoglycémie est au contraire, un taux de sucre trop bas dans le sang. Il est souvent la conséquence d'une trop grande dose d'insuline ou d'un saut de repas. Il se manifeste par : transpiration, tremblement, mal de tête, fatigue extrême, pâleur, faim, vision trouble, sautes d'humeur et étourdissement. Dans le cas où ces signes se présentent, la personne doit alors prendre sa glycémie et une collation afin de faire augmenter la glycémie. On conseille alors des noix, un verre de lait et 2 biscuits ou encore un verre de jus. Si la personne ne remédie pas à la situation, l'hypoglycémie peut entraîner la mort.

Voilà un petit résumé de ce qu'est le diabète. Bien sûr, j'aurais facilement pu consacrer plusieurs pages à cette maladie. Si vous détectez les signes d'hyperglycémie, n'hésitez pas à consulter un médecin car un diabète non contrôlé peut causer beaucoup de dégâts dans votre système.



P.S. Si vous avez des idées de sujets pour le journal dont vous aimeriez avoir de l'information, vous pouvez me les envoyer par courriel: sadly_sky@hotmail.com

JUSTE UN CLICK !

Nicole Armour

<http://pochoirsdeco.free.fr>

Décoration au pochoir.



<http://chezgigi.free.fr>

Site consacré aux soins esthétiques.

<http://community.webshots.com/user/nico7101>

Albums photos (jardinières, paysages et chats).



www.hubblesite.org

Super site pour les amateurs d'astronomie.

Collection de belles photos prises dans l'espace par le télescope "hubble".

www.ilparleaveclesloups.com

Le site propose des jeux, des fonds d'écran et des cartes virtuelles.



<http://www.postedecoute.com/>

Site permettant d'écouter des chansons de différents albums d'artistes québécois.

Plusieurs catégories sont proposées:
pop/rock, jeunesse, trame sonore, humour, etc.

www.dudelire.com

Portail de l'humour, du rire, du jeu etc.

<http://www.siropcool.com/>

Ce site a pour but de faire connaître aux enfants le sirop d'érable par des activités interactives éducatives et amusantes.



CLIN D'OEIL ATOUT

Nicole Armour

Macaroni au jambon

On cherche toujours une nouvelle recette pour apprêter les restes de jambon, voici une suggestion qui me semble fort délicieuse !

Ingrédients

2 à 3 tasses de macaroni non cuit
1 tasse de jambon cuit, coupé (ou plus selon le goût)
2 c. à table de beurre
1/2 tasse d'oignons hachés
1/4 de tasse de céleri coupé
1 boîte (10 oz) de crème de champignons

1 boîte (10 oz) de crème de tomates
1/2 tasse de jus de tomates (facultatif)
1/2 tasse de lait
1 tasse de fromage mozzarella râpé
poivre
bouquets de persil



Faire cuire le macaroni selon le mode d'emploi. Dans une casserole, fondre le beurre et cuire jusqu'à tendreté l'oignon et le céleri. Ajouter la crème de champignons, le lait et le fromage. Faire chauffer, en brassant continuellement, jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Incorporer le macaroni égoutté, le jambon et poivrer. Incorporer ensuite la crème de tomates et le jus de tomates et bien brasser. Chauffer au four préchauffé à 350 °F pendant 15 minutes. Au moment de servir, ajouter quelques bouquets de persil comme décoration.

BIBLIOTHÈQUE DE DUPARQUET

Nouveautés 2006

Romans adultes:

Feu (tome 2) de Francine Ouellette
Signe suspect de Patricia Cornwell
Les Dieux déchus (série Les Chevaliers d'Emeraude)
Anne Robillard
Etat d'urgence de Michael Crichton
Coup de coeur de Nora Roberts
Deception point de Dan Brown
Les années grises (vol 4) André Mathieu
Les nuits blanches (vol 5) André Mathieu

Documentaire :

Les aliments contre le cancer

Romans jeunesse:

La toison d'or (vol 9) Amos Daragon de Brian Perro
La grande croisade (vol 10) Amos Daragon de
Brian Perro

Il y aura, comme l'an dernier, un club de lecture pour les jeunes pendant la période de l'été. Le thème mis en valeur sera: **nos héros**.



Plus de détails au
prochain journal.

BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?

Norma Gilbert

Résumé des journées les plus chaudes et les moins chaudes prélevé en mai, juin et juillet 2005.

La lecture du thermomètre a été prise à 16 heures à l'ombre.

Température la plus chaude : le 26 mai : 27 °

Température la moins chaude : le 10 mai : 0 °

Nombre de journées d'ensoleillement : 16 jours

Température la plus chaude : les 24 et 27 juin: 32 °

Température la moins chaude : le 15 juin: 13 °

Nombre de journées d'ensoleillement : 25 jours

Température la plus chaude : le 10 juillet: 33 °

le 11 juillet: 36 ° le 12 juillet: 36 °

le 16 juillet: 34 ° le 17 juillet: 35 °

Température la moins chaude : le 28 juillet: 14 °

Nombre de journées d'ensoleillement : 27 jours

Il était une fois

Le Princess Hotel, bâtiment aujourd'hui occupé par "Chez Annick Épicerie Dépanneur". Dès la naissance de la municipalité, le Princess Hotel se dresse fièrement sur la rue Duparquet. L'hôtel loge et nourrit les nouveaux travailleurs qui arrivent en grand nombre. À sa droite se trouvait une mercerie pour hommes.



Festivités médiévales

Oyé! oyé!

Les festivités médiévales sont en chemin pour les 11-12 et 13 août prochain !

Comme à l'habitude,

nous sollicitons l'aide de bénévoles .

Ceux qui désirent s'impliquer peuvent donner leur nom à

Monique Baril au numéro de tél. 948-2390



Merci !

QUINCAILLERIE DUPARQUET
948-2255

Nouvelles heures à partir du
1er Mai 2006

<i>Lundi</i>	<i>8h30 à 17h00</i>
<i>Mardi</i>	<i>8h30 à 17h00</i>
<i>Mercredi</i>	<i>8h30 à 17h00</i>
<i>Jeudi</i>	<i>8h30 à 17h00</i>
<i>Vendredi</i>	<i>8h30 à 18h00</i>
<i>Samedi</i>	<i>9h00 à 15h00</i>
<i>Dimanche</i>	<i>10h00 à 13h00</i>

(Ouvert le dimanche pour le mois de mai et juin, après fermé)



Vos interurbains sont-ils trop chers?

J'ai peut-être la solution pour vous ...

**Vous pouvez me téléphoner
pour plus de renseignements.**

Sonia Leroux
948-2735

MESSAGE DE LA FABRIQUE

Les parents qui prévoient demander le *Baptême* pour leur enfant à naître doivent le faire savoir aux responsables de la préparation au sacrement, quelques mois avant la naissance de leur enfant. Responsables: Rollande Boutin 948-2600, Jeannine Macameau 948-2679 ou en laissant un message à Soeur Stella au bureau de la Fabrique 948-2410.



Un grand merci à tous ceux qui ont participé au *dîner spaghetti* au profit de Mission Équateur 2006 et Développement et Paix dimanche 2 avril dernier.

Les jeunes qui ont suivi les catéchèses paroissiales préparatoires au sacrement de *l'Eucharistie* recevront le *Sacrement* le 13 mai prochain à 19h30 et ceux de la *Confirmation* recevront le *Sacrement* le 27 mai prochain à 15h00.



Nous rappelons qu'il est toujours temps de s'acquitter de sa capitation annuelle (dîme) en s'adressant au bureau de la fabrique situé maintenant à l'église ou par la poste.

N'oubliez pas notre brunch de la fête des mères le 14 mai, de 10h00 à 13h00, au sous-sol de l'église.



Qui me reconnaîtra ?

Je travaillais pour la compagnie Northern Telephone dans les années 1950 à Duparquet.

Je suis toujours résidente de la place.

Qui suis-je ?

Réponse à la page 14



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT

Le Comité de développement tient à s'excuser auprès des personnes qui se sont présentées à l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 28 février dernier.

Nous nous sommes repris le 9 mars. Pierrette Lafontaine, Gilbert Rivard et moi sommes demeurés au comité. Toute personne désireuse de se joindre à nous peut le faire en tout temps.

Ce fut une rencontre plutôt décontractée où nous avons exposé nos réalisations de 2005 et nos projets futurs. Pour conclure, un prix de présence a été remis à chaque participant. Le texte qui suit résume grosso modo les propos de la réunion.

La publication du journal nous rend particulièrement fiers en cette 10^e année d'existence. Notre projet 2006, l'éditer sur internet, est déjà réalisé. Le projet de Mobilisation des collectivités s'est prolongé de douze semaines. Ceux qui désirent consulter le rapport final de ce projet n'ont qu'à en faire la demande. En plus des tâches prévues, l'animatrice communautaire a entre autre coordonné l'aménagement du parc pour enfants, apporté du support au groupe « Les étoiles filantes » en lien avec les difficultés de la garderie en milieu scolaire.

En 2005, nous avons continué la mise à jour de la liste des personnes décédées dans les mines de

la localité grâce aux recherches de madame Émé Gibouleau. La Ville a aussi collaboré avec nous comme porteur de dossier auprès du ministère des ressources naturelles pour confirmer nos informations. Voici donc la liste des noms qui figureront officiellement sur la future plaque honorifique:

*Jack-H. McDonnel,
William Melinbach,
Tom Sarich,
Clarence Côté,
Romano Cecconi,
Emil Merilainen,
Paul Matich,
Scott Clark,
John Hecemovic,
Joseph Bédard,
Adrien Lalonde,
Paul-Émile Pratte,
Raymond Bérubé,
Bernadin Coulombe,
Miro Bozich,
Roger Gagné,
Charlie Maples,
Charles Little,
Annibale Gallai,
Roy MacKellar,
Otto Heinrich et
Robert Gamache.*

Si vous avez des modifications à apporter à cette liste, communiquez avec moi, preuve à l'appui, par téléphone au 948-2547 ou par courrier électronique à l'adresse du journal. La fabrication d'un monument est à l'étude et nous aimerions en faire le dévoilement lors des festivités du 75^e anniversaire de Duparquet, à l'été 2008.

L'an dernier, nous avons aussi collaboré avec la Ville au Plan de développement domiciliaire, (ce plan a été aboli en fin d'année) ainsi qu'à l'aménagement de l'aire de repos à l'entrée est de la ville (qui n'est pas encore terminée). Nous avons aussi participé à la Corvée Glad avec les enfants de l'école primaire. Les travaux usuels d'embellissement se sont poursuivis ainsi que le concours de parrainage des boîtes à fleurs. De plus, les bacs les plus défraîchis ont été remplacés.

Le projet Mémorial me tient particulièrement à coeur pour 2006 et 2007. D'autres villes minières ont réalisé des projets semblables dont Normétal : un chevalement qui encadre une plaque de granit gravée à l'effigie des mineurs. Toute suggestion est la bienvenue dans l'élaboration du concept. Il y aurait peut-être même lieu de lancer un concours. Je souhaite fortement que les personnes qui ont une opinion ou qui aimeraient prendre part aux décisions se manifestent (au 948-2547) avant que le projet se réalise.

À suivre...



CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

du Sud de l'Abitibi-Ouest

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

DIMANCHE LE 30 AVRIL 2006

à la salle municipale de Roquemaure

Début de l'assemblée à 13h30

← ouverte à tous

sur réservation →

Précédée du BUFFET À 12H00 *

Invitation spéciale aux jeunes familles

Service de garderie offert gracieusement

Une belle surprise attend les tout-petits



Cher membre,

Une invitation vous est cordialement adressée à prendre part à la 5^{ième} assemblée générale annuelle de votre Caisse Desjardins du Sud de l'Abitibi-Ouest.

Pour l'occasion, les actrices de l'École du Rang II d'Authier assureront une animation toute spéciale avant et après l'assemblée.

Vous serez invités à vous prononcer sur la répartition des excédents annuels, **élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance, déterminer l'intérêt payable sur les parts permanentes, le cas échéant, et prendre toute autre décision réservée à l'assemblée générale et adopter les modifications au règlement de régie interne.

***1000\$ en prix de présence,
dont 300\$ pour les jeunes de 12 à 18 ans***

EN PRIMEUR

Recommandation de 500 000\$ de ristournes aux membres

* Les places pour le buffet étant limitées, vous devez vous procurer vos billets gratuitement à votre centre de service. ** Les avis de candidature doivent être remis au plus tard le 26 avril 2006 à 15h00.

PETITES ANNONCES

Sylvie et Luc désirent remercier sincèrement toute la population qui les ont encouragés tout au long des 12 dernières années.

Ils profitent également de l'occasion pour souhaiter le meilleur succès aux nouveaux propriétaires, Annick et Glo.

Merci beaucoup!

*Après la fonte des glaces, veuillez rapporter toute bouée trouvée au large, qu'elle soit endommagée ou pas, au domicile de monsieur **Claude Gibouleau** au 2120 chemin Gamache tél: 948-2619.*



Message des Groupes d'Actions Bénévoles en maintien à domicile

Avis important

Depuis le 1er avril 2006, les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent bénéficier du soutien financier de notre organisme pour les services suivants :



*Nous défrayons les 2/3 de la facture pour le **grand ménage**, pour le **déneigement** et pour la **peinture**.*

Pour de plus amples informations, contacter : Claudette Miville au 948-2643.

Auto à vendre

Hyundai familiale de l'année 2000 à vendre. Très propre, a toujours été très bien entretenue. A 89,000 km. Pour plus d'informations appeler : Norma Gilbert au 948-2048.

Logements à louer

3 logements de 3½ pièces.

*Office municipal d'habitation
Tél : 948-2546 Thérèse*



CLD ABITIBI-OUEST
Centre local de développement

Point de service du CLDAO

- ✓ Vous avez des idées de projets de développement?
- ✓ Vous aimeriez vous lancer en affaires?
- ✓ Vous avez besoin d'aide technique ou de conseils?

Le Centre local de développement de l'Abitibi-Ouest offre gratuitement ses services, tant aux individus, aux organismes qu'aux entreprises, directement dans votre localité.

Magali Cloutier, agente en développement rural, vous invite à venir la rencontrer au bureau municipal tous les 3^e mercredi du mois de 13h30 à 16h (19 octobre, 16 novembre) ou à communiquer avec elle au 333-2214. Au plaisir!

À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER

La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Thériault, annonce le lancement de la 8^e édition du programme gouvernemental « À égalité pour décider ». Il s'agit d'un programme de soutien financier destiné aux organismes à but non lucratif qui désirent promouvoir la participation des femmes dans les lieux de pouvoir locaux et régionaux. Le Guide d'information et le formulaire d'inscription 2006-2007 sont disponibles dans le site Internet du Secrétariat à la condition féminine (www.scf.gouv.qc.ca). La date limite pour s'inscrire est le 10 avril.

130 BONNES IDÉES À PARTAGER

Vous cherchez des idées pour faire bouger les jeunes? Kino-Québec vous propose une publication intéressante intitulée 130 bonnes idées à partager / Répertoire d'idées proposées par des éducateurs et éducatrices physiques. Réalisée par des professeurs d'éducation physique, cette brochure de 68 pages vise à augmenter ou faciliter la participation des élèves à l'activité

physique en milieu scolaire. Vous pouvez consulter la brochure dans le site Internet suivant : www.kino-quebec.qc.ca, section publications – milieu scolaire.

EFFETS SECONDAIRES DES MÉDICAMENTS

Il est connu que la plupart des médicaments comportent des effets secondaires : si certains sont tout simplement désagréables, d'autres peuvent être plus graves et même obliger l'arrêt du médicament. Pour être bien renseigné, demandez à votre médecin ou votre pharmacien de vous indiquer les effets secondaires des médicaments que l'on vous a prescrits. Vous pouvez trouver de l'information sur les médicaments dans le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/medicament/.

IMPÔTNET QUÉBEC

À NOUVEAU DISPONIBLE
depuis le 15 février 2006, le service « ImpôtNet Québec » permet de transmettre par Internet une déclaration de revenus produite à l'aide d'un logiciel autorisé par Revenu Québec ou une déclara-

tion de revenus électronique, téléchargée gratuitement à partir du site Internet de Revenu Québec. Pour se prévaloir de ce service efficace, il suffit de se rendre à l'adresse suivant:

www.revenu.gouv.qc.ca et de cliquer sur l'onglet identifié comme tel, à droite sur la page d'accueil. Pour plus d'informations, communiquer avec Revenu Québec.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE

Afin d'aider financièrement les personnes de 70 ans ou plus qui choisissent de demeurer dans leur milieu de vie, il existe un crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée. En effet, certaines dépenses effectuées pour obtenir des services de soutien à domicile donnent droit à un crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 2760 \$ par année. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il faut communiquer avec Revenu Québec ou visiter son site Internet (www.revenu.gouv.qc.ca).

*Réponse du quiz "QUI SUIS-JE?"
Monique Lévesque Baril*

JEAN QUI VIENT, JEAN QUI VA

Nouveaux résidants

Vous avez des voisins nouvellement arrivés? Transmettez-nous l'information s.v.p. afin que nous puissions leur souhaiter la bienvenue.

Chers lecteurs,

Avez-vous transmis l'information à vos parents et amis concernant l'édition du journal sur internet?



Les anciens résidants, nos nouveaux lecteurs de l'extérieur aimeraient peut-être nous donner de leurs nouvelles. Il n'ont qu'à communiquer avec nous.

Dans les prochaines éditions, c'est monsieur André Baril qui rédigera « Il était une fois », paraît-il qu'il possède une riche panoplie d'histoires à raconter sur notre patrimoine local.

La prochaine date de tombée : le 31 mai.

*Bonne fête des mères
à toutes les mamans!*

Le Comité du journal

*Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
tél : 948-2547
Linda Rivard (mise en page, assemblage)
Pierrette Lafontaine (imprimerie)
Anik Boutin (correction)*



Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada



Coûts des publicités commerciales :

*25\$ du quart de page plus
10\$ par quart additionnel
55\$ pour page complète
possibilité de prix forfaitaire annuel.*

*Pour nous joindre :
journalheron@hotmail.com
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547*

*Internet:
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf*

*Coupon de participation
pour le 10^{ème} anniversaire
Journal Le Grand Héron
Tirage de \$25.00 le 30 avril 2006*

NOM: _____

TÉL: _____

*A vendre : Délicieux sirop
d'érable 100% pur.*

*Production 2006 ainsi que
divers produits à base de
sirop : beurre d'érable,
caramel à l'érable, sauce
B.B.Q. et bien d'autres.*

Pour informations :

Laurette Trottier 948-2130



Desjardins

**Caisse populaire Desjardins du Sud de
l'Abitibi-Ouest**

Chantal Parent, Directrice générale

Représentante en épargne collective pour Les Services d'in-
vestissement Fiducie Desjardins inc.

Cabinet de services financiers

Siège Social	Palmarolle	tel. 787-2451
	Duparquet	tel. 948-2421
	Galichan	tel. 787-6902
	Poularies	tel. 782-5138
	Roquemaure	tel. 787-6320
	Ste-Germaine	tel. 787-6668

